MS21 MOUVEMENT POUR UN SOCIALISME DU 21e SIÈCLE



Liberté ! Nous irons manifester !

Publié le 21 juin 2016

1936, le rapport de force qui s'est créé à la faveur des grèves conduit les syndicats et le gouvernement de Front Populaire à faire céder le patronat. Le salariat engrange les conquêtes parmi les plus marquantes de son histoire.

2016, le gouvernement socialiste, arc-bouté sur son objectif de préservation des intérêts du capital et des institutions européennes qui le servent s'emploie à

détricoter les acquis de1936 et du CNR d'après guerre et jette toutes ses forces dans ce combat.
La loi El Khomri devient un test et marque une étape décisive dans l'affrontement entre le gouvernement et les citoyens. L'enjeu en est la démocratie elle-même. Pas de consultation préalable, le 49-3 réduisant au silence la représentation nationale, pas de maintien de l'ordre lors des manifestations de protestation et devant l'entêtement des salariés à vouloir défendre les droits acquis le pouvoir franchit un nouveau palier et brandit l'interdiction de manifester.
La DDHC (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) qui inscrit le droit de manifester figure au préambule de notre constitution. La CEDH (Convention Européenne des Droits de l'Homme) signée par la France reconnait également le droit à "la liberté de réunion pacifique". Arguer des troubles survenus pour attenter à ce droit fait planer le doute quant aux intentions du pouvoir alors que des voix s'élèvent même au sein des forces de police pour s'étonner de certains ordres, voire de l'absence d'ordres pour ramener le calme.

Le MS21 soutient l'intersyndicale qui maintient son mot d'ordre de manifestation, il appelle les citoyens à faire connaître et à signer la pétition https://www.change.org/p/je-ne-respecterai-pas-l-interdiction-de-manifester **au nom de la défense de la liberté, de la démocratie et du droit légitime des salariés à protéger leurs conditions de vie et de travail .**